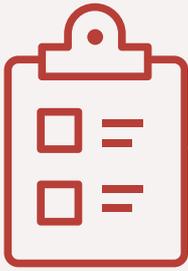


Comment mettre en œuvre un plan d'actions au sein de ma collectivité et de mon intercommunalité ?



Comment mettre en œuvre un plan d'actions au sein de ma collectivité et de mon intercommunalité ?

FICHE THÉMATIQUE

Cette fiche a vocation à vous aider pas à pas dans la mise en œuvre de vos actions. Non exhaustive, elle peut être adaptée en fonction de votre territoire. Vous y trouverez différents éléments :

- ▀ **Titre** : identification de la thématique et des services en interne à associer.
- ▀ **Enjeux** : informations succinctes de contexte, pour vous informer.
- ▀ **Mise en œuvre** : préconisations d'actions à mettre en œuvre, pour vous guider.
- ▀ **Ils le font déjà** : initiatives exemplaires réalisées par des acteurs déjà engagés, pour vous inspirer.
- ▀ **Ressources** : documents et/ou acteurs ciblés, pour vous accompagner.



1

Établir un plan d'actions adapté à son territoire et mobiliser ses parties prenantes



Enjeux

Pour mettre en œuvre efficacement un plan d'actions "zéro déchet plastique" qui réponde aux enjeux du territoire, il est nécessaire d'impliquer les différentes parties prenantes de la collectivité sur la base d'un diagnostic qui assurera la pertinence des actions.

La prise de conscience par tous des enjeux relatifs à l'usage excessif des plastiques permettra de faciliter la mise en œuvre et de prioriser les actions en fonction des enjeux propres du territoire et des compétences de la collectivité et de l'intercommunalité.



Mise en œuvre

Structurer sa démarche : diagnostiquer ses usages en interne et les déchets plastiques produits sur le territoire pour établir un plan d'actions adapté

- ▶ Diagnostiquer les plastiques utilisés, les déchets produits et les pratiques de tri en interne. Se rapprocher notamment du responsable des achats publics pour identifier les différents axes d'achats concernés par les plastiques notamment à usage unique.
- ▶ Diagnostiquer les sources principales de déchets plastiques produits sur le territoire et les pollutions plastiques présentes dans les milieux naturels. Pour cela se rapprocher du service de collecte et de gestion des déchets de l'intercommunalité ainsi que des gestionnaires de milieux naturels du territoire qui ont souvent connaissance des problématiques relatives aux pollutions plastiques dans la nature.
- ▶ Intégrer les actions "zéro déchet plastique" dans les démarches territoriales existantes (plan local de prévention des déchets, plan climat, etc. Pour en savoir plus lire la fiche thématique n° 7).

Sensibiliser et impliquer les élus et les agents

- ▶ Sensibiliser et impliquer les élus dont les délégations sont à enjeux pour faciliter la mise en œuvre des actions transversales : présenter les enjeux relatifs aux pollutions plastiques et votre plan d'actions lors d'une commission environnement par exemple.
- ▶ Mettre en place une équipe projet constituée d'agents référents des différents services concernés par la thématique "zéro déchet plastique" pour piloter les actions.

Sensibiliser et mobiliser les parties prenantes du territoire

- ▶ Il est essentiel de sensibiliser les différentes parties prenantes de son territoire pour inciter leur engagement aux côtés de la collectivité.
- ▶ Citoyens, scolaires, commerçants, restaurateurs, hôteliers, etc. sont autant d'acteurs qui auront leur rôle à jouer pour diminuer la production des déchets plastiques sur votre territoire.



Ressources

Sensibiliser les élus et les agents et structurer sa démarche :

Deux chartes à votre disposition :

- ▶ [La charte nationale "plages sans déchet plastique"](#) ;
- ▶ [La charte régionale "zéro déchet plastique"](#).

Ces deux dispositifs sont animés par l'ARBE qui propose ainsi un accompagnement tout au long du processus d'engagement (définition du plan d'actions, mise en œuvre, évaluation).

En savoir plus : Claire Poulin, chargée de mission "zéro déchet plastique" c.poulin@arbe-regionsud.org – 04 42 90 90 58

Sensibiliser et impliquer les parties prenantes du territoire :

De nombreuses ressources et outils d'accompagnement sont proposés par les signataires partenaires de la charte régionale "zéro déchet plastique" :

- ▶ Annuaire des "apporteurs de solutions", ARBE. Pour accéder à cette ressource faites votre demande par mail à c.poulin@arbe-regionsud.org
- ▶ [Guide "Territoires zéro pollution plastique" à destination des collectivités territoriales françaises et leurs groupements, pour stopper les rejets plastiques dans la nature d'ici à 2025, WWF, 2020.](#)



Ils le font déjà !



Structurer sa démarche



Engagements de collectivités et d'intercommunalités en région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans des plans d'actions pour une diminution des pollutions plastiques



Pilotées par le Ministère de la transition écologique et solidaire, l'ADEME et la Région Sud et animées par l'ARBE

À travers leur engagement dans les chartes « plages sans déchet plastique » pilotée par le Ministère de la transition écologique et solidaire et l'ADEME et « zéro déchet plastique » pilotée par la Région Sud, les signataires structurent un plan d'actions et s'engagent dans sa mise en œuvre pour diminuer les pollutions plastiques. Ces acteurs sont engagés dans des plans d'actions transversaux pour une diminution des pollutions plastiques.

En savoir plus : [Site de l'ARBE > thématiques > zéro déchet plastique](#)

Sensibiliser les élus



Sensibilisation des élus du comité syndical lors du vote de la délibération d'engagement dans la charte régionale "zéro déchet plastique"

Parcs naturels régionaux du Luberon (84) et du Verdon (04)



En savoir plus : Nicolas Bouedec, PNR Luberon, chargé de mission écologie urbaine, nicolas.bouedec@parcduluberon.fr - 04 90 04 42 20
Ulysse Siaud, PNR Verdon, écogarde, usiaud@parcduverdon.fr - 04 92 74 68 00



Mise en place d'un comité de pilotage dédié à la réduction des déchets depuis 2016

Châteauneuf-les-Martigues (13)

"Il est essentiel de travailler en transversalité pour lutter contre les pollutions plastiques"

Sylviane Joumon

En savoir plus : Sylviane Joumon, directrice environnement, sylviane.joumon@chateauneuf-les-martigues.fr 04 42 76 89 00



État des lieux des déchets plastiques produits sur le territoire, dans le cadre d'un diagnostic global des ordures ménagères

SMITOMGA (05)



En savoir plus : Pauline Lavaud, coordinatrice prévention, prevention@smitomga.com - 04 92 45 59 92

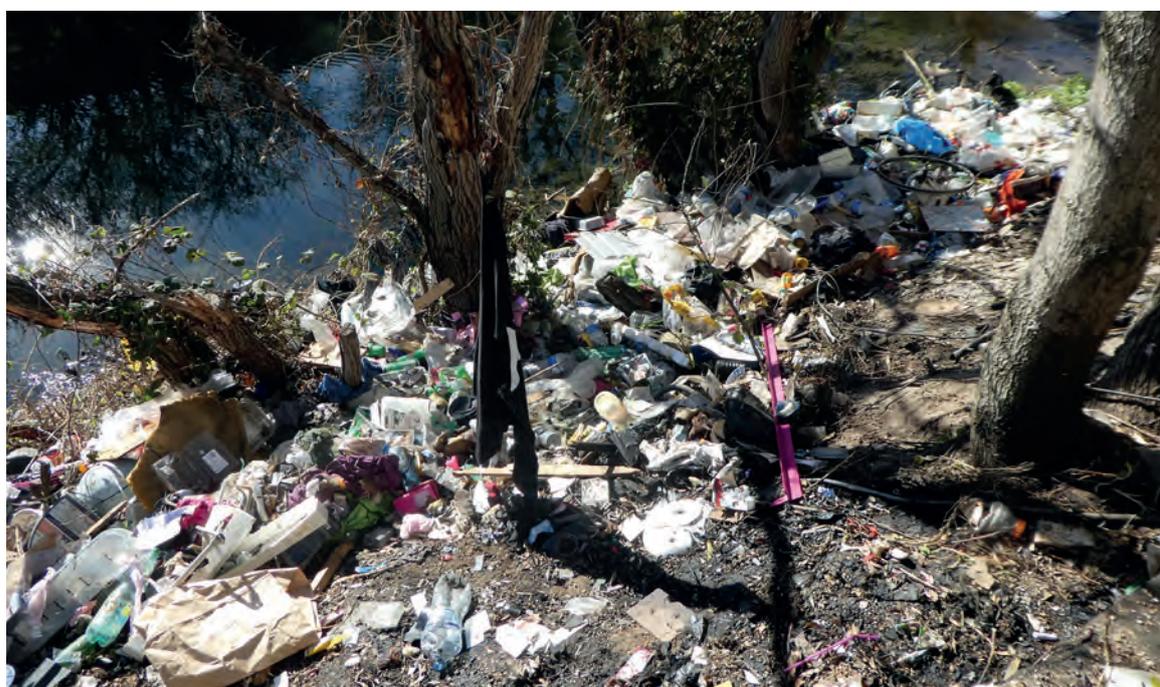
Sensibiliser et impliquer les parties prenantes du territoire

LES CITOYENS ET LES SCOLAIRES



Opération "Huveaune propre" : ramassages et caractérisation des déchets sur les bords de l'Huveaune -

Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Huveaune (13)



En savoir plus: Estelle Fleury, directrice, e.fleury@syndicat-huveaune.fr – 04 42 62 85 13

LES COMMUNES



**Atelier de sensibilisation
"Engager ma commune dans une démarche zéro déchet plastique"**

Métropole Nice-Côte d'Azur (06)



Organisation d'une demi-journée de sensibilisation dédiée aux pollutions plastiques à destination des communes de la métropole afin de les inciter à s'engager.

En savoir plus :

Régine Viotti, regine.viotti@ville-nice.fr – 04 97 13 44 58

LES COMMERÇANTS, RESTAURATEURS ET ACTEURS DU TOURISME



Challenge zéro bouteille plastique

Arles (13)



Accompagnement à l'élimination totale des bouteilles d'eau jetables. Dispositif à destination des entreprises, des collectivités, et tout type de structure qui souhaite s'engager contre la bouteille en plastique.

En savoir plus :

Stéphanie Dick, challenge@zero-bouteille-plastique.org <https://zero-bouteille-plastique.org/>



L'appel des commerces engagés pour une Méditerranée zéro plastique

Association Ecoscience Provence et commerçants engagés



Action de coopération des commerçants situés proche de la mer pour lancer un message fort contre la pollution plastique en Méditerranée en diminuant l'usage unique.

En savoir plus :

contact@ecoscienceprovence.com – 04 94 69 44 93